



TRELIVAN

Bulletin municipal
JANVIER 2024 - N° 172

Meilleurs Vœux pour l'année 2024



P. 10

Hameau d'Avaugour



P. 21

Octobre Rose



P. 23

Argent de poche

SOMMAIRE

03 Le mot du maire

04 Conseils municipaux

07 Infos municipales

26 Les associations

37 Infos pratiques

ETIOPATHE



Nous souhaitons la bienvenue à Chloé Ricoult installée en tant qu'étiopathe depuis septembre au cabinet Asana où elle a rejoint Guillaume Gressot, Place du 19 mars 1962 (tél : 06 09 97 58 71).

Ce bulletin a été imprimé à 1500 exemplaires sur papier issu des forêts gérées durablement • Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

*Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON
Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART.*

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 2024

Le Maire
Les adjoints, les conseillers municipaux
Les membres du CCAS,
Les bénévoles de la bibliothèque,
vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur,
santé, prospérité
pour vous et vos familles.

**Vous êtes toutes et tous invités
à la cérémonie des vœux,**

**le samedi 6 janvier 2024
Salle Clément Ader à 18h30**

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**

Police-secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)

N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**

Centre antipoison : **02 99 59 22 22**

Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr

Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**

Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**

Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidentes.orange.fr

LE MOT DU MAIRE



L'année 2023 se termine et comme chaque année elle a été porteuse de drames et d'évènements heureux.

Du côté de la municipalité, l'année 2023 a été marquée par la rénovation de la mairie, l'un des gros chantiers du mandat. Le budget a été essentiellement consacré à cet investissement, toutefois 300 000 € ont été dégagés pour les autres réalisations.

L'étude urbaine a été présentée à la population le 1er juillet 2023. Ce travail prospectif intègre les enjeux auxquels nous devons faire face aujourd'hui :

- la lutte contre le réchauffement climatique ;
- la non consommation de terres agricoles ;
- la protection de la biodiversité.

Les premières actions vont s'engager en 2024 avec l'acquisition de parcelles de terrains en centre bourg par l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour le compte de la commune dans la perspective de projets d'habitat.

La réalisation d'un corridor écologique va également être travaillée au cours de l'année 2024.

Dans le cadre du plan biodiversité riche de 35 actions adopté en conseil municipal, nous allons démarrer le fleurissement en pieds de murs dans le secteur de l'église. Les habitants volontaires pour s'engager dans cette action seront invités à le faire.

En matière d'aménagements, l'aire de loisirs au Hameau d'Avaugour est terminée, un espace où les habitants peuvent se retrouver pour passer un bon moment.

Le pumptrack devrait être réalisé au printemps prochain. Il a été travaillé avec des personnes et des jeunes pratiquant ce sport et nous les en remercions. L'espace retenu pour cet équipement se situe entre

le multisports et la rangée de chênes. Le conseil municipal du 14 décembre a engagé l'appel d'offres.

L'année 2024 va être l'année de conception du projet d'école maternelle. Plusieurs diagnostics ont été réalisés en 2023 dont le diagnostic structure indispensable pour nous positionner sur une rénovation-réhabilitation ou une déconstruction-reconstruction. La recherche de financement a également été diligentée en 2023. La complexité et l'importance de l'investissement ainsi que la forte augmentation des prix nous obligent à travailler le projet en ce début 2024 dans le cadre d'un groupe de travail avant de choisir le maître d'œuvre qui bâtira le projet.

**“ A toutes et tous,
à vos familles,
à vos proches,
au nom du conseil municipal
je vous souhaite
une très bonne année
et vous adresse
tous mes meilleurs vœux
de bonheur et de santé
pour 2024. ”**

L'année 2024 est une année électorale avec les élections européennes le 9 juin 2024 ; élections importantes et surtout dans le contexte international que nous vivons.

Et l'année aura un caractère exceptionnel avec les Jeux Olympiques cet été. Cet évènement international est l'occasion de célébrer les valeurs de l'olympisme telles que l'engagement, l'égalité, le respect, l'inclusion, le partage et bien d'autres encore. C'est aussi l'occasion d'organiser des évènements collectifs autour du sport dans les écoles, les associations, les communes et

tout cela pour plus de lien social et de bien-être.

Nous espérons que cette année 2024 sera comme 2023 très riche en manifestations sportives, culturelles ou de solidarité qui nous permettent de nous retrouver et passer de très bons moments. Merci à tous ceux qui s'investissent tout au long de l'année pour l'animation de la commune, c'est une richesse et cela donne une identité à la commune.

Le Maire,
Suzanne LEBRETON

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE ; BOTREL MARIE CLAIRE ; GODET PASCAL ; LUCAS DOMINIQUE ; AMBROISE FABIENNE ; MAILLARD RÉMI ; PELHATRE MICHEL ; LE PROVOST GUY ; LEMAITRE FABRICE ; BRIAND MARIE ; THOMAS FRANÇOIS ; CAYET LAURETTE ; BERNAÏ MARIE-HÉLÈNE ; RAULT ANNIE ; PICOUAYS JACQUELINE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; GUEMARD BRUNO.

ABSENTS EXCUSÉS : MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MONSIEUR PELHATRE MICHEL, MONSIEUR YVART DIDIER POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE, MONSIEUR FOURE JEAN-LUC POUVOIR À MADAME AMBROISE FABIENNE, MADAME LEMONNIER ROSANNA.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONSIEUR GUY LE PROVOST

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023.

TRAVAUX URBANISME

Aménagement du village de la Sevestrais : Approbation du projet et lancement de l'appel d'offres.

Le conseil municipal :

■ Approuve le projet d'aménagement du village de la Sevestrais.

■ Décide de lancer le marché d'appel d'offres en procédure adaptée.

■ Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Extension et réhabilitation mairie : Avenants.

Le conseil municipal :

■ Approuve l'avenant d'un montant de 609 € HT à l'entreprise Miriel ainsi que la déduction pour travaux non réalisés à l'entreprise Bidault.

■ Approuve l'avenant d'un montant de 300 € HT à l'entreprise AG METAL pour la réalisation et la pose sur la façade de la Mairie de l'inscription « MAIRIE ».

■ Autorise le maire à signer les avenants.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Dinan Agglomération : Rapport d'activités et de développement durable 2022.

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2022 de Dinan Agglomération.

Dinan Agglomération : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de gestion des déchets.

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de gestion des déchets.

Conseil Départemental : mise à jour du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'inscription au PDIPR des itinéraires de randonnées

■ Approuve l'inscription au PDIPR des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux de la commune figurant au plan annexé (chemins ruraux à inscrire) et y autorise le passage du public.

■ S'engage à :

- Garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux.
- Ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR.
- Proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée.
- Informer le conseil départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits.

■ Autorise le maire à signer toutes les conventions ou tous les documents correspondant à cette procédure d'inscription.

Référents déontologues des élus.

Le conseil municipal désigne des référents déontologues :

- M^{me} Anne PERRIER, Présidente du Tribunal Administratif et de la Cour Administrative d'Appel honoraire ;
- M. Jean SIRINELLI, Professeur de Droit Public à l'Université de Rennes ;
- M^{me} Armelle BOTHOREL, Maire honoraire de La Méaugon, ancienne Présidente de l'AMF 22.

■ Approuve les modalités d'organisation et de saisine comme indiquées ci-dessus

Cession terrain délaissé parcelle A 837 la Féruleis.

Le conseil municipal approuve la cession d'une partie de la parcelle A837 à la Féruleis pour un montant de 3 000 € (environ 100m²), l'ensemble des frais correspondant à ce dossier sera pris en charge par l'acheteur.

FINANCES

Ecole Jean-Ferrat : demande de subvention classe de neige.

Le conseil municipal décide la prise en charge du transport pour la classe de neige du 3 février au 10 février 2024.

Aménagement village de la Sevestrais : plan de financement et demandes de subventions DETR Amendes de Police.

Le conseil municipal :

■ Approuve le plan de financement comme indiqué ci-dessous.

■ Décide de solliciter les subventions auprès des services de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation Equipement Territoire Rural) et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor dans le cadre des amendes de police, comme indiqué dans le plan de financement.

■ Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Plan de financement prévisionnel pour les travaux hors eaux pluviales est de 178 940 € HT.

	Dépenses HT €	Recettes €	%
Travaux Aménagement village de la Sevestrais	178 940		
ETAT - DETR		62 629	35 %
Département Amendes de police		30 000	16.76 %
Autofinancement		86 311	48.24 %
TOTAL	178 940	178 940	100.00 %

Rénovation – réhabilitation de l'école maternelle Jean Ferrat : Demande de subvention avec la Région Bretagne.

Le conseil municipal :

■ Approuve le plan de financement ci-contre.

■ Décide de solliciter la subvention auprès de la Région Bretagne dans le cadre de « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » pour un montant de 360 000 €.

■ Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

DÉPENSES		RECETTES		
Type de dépense	Montant (en €)	Financier	Montant (en €)	Taux
Bâtiment scolaire	1 800 000	Région - Bien vivre partout en Bretagne	360 000	12.95%
Démolition désamiantage	300 000	ETAT + Fond Vert Rénovation école	700 000	29,41%
Divers travaux d'aménagement (extérieur, cour), Aléas 10%	280 000	Conseil Départemental	163 000	5.86%
Maitrise d'œuvre, Etude thermique, missions de SST-CTC...	400 000	Dinan AGGLOMERATION	125 000	4.50%
TOTAL dépenses	2 780 000	Autofinancement	1 432 000	47.28%
		TOTAL recettes	2 780 000	100%

TARIFS COMMUNAUX 2024

DÉSIGNATION	Tarifs 2024	
CIMETIÈRE		
Concession		
* 30 ans	166 €	
Pleine terre	67 €	
Espace Cinéraire		
Menhirs		
* 10ans	257 €	
* 15 ans	385 €	
*20 ans	514 €	
Dolmens		
* 10ans	292 €	
* 15 ans	438 €	
*20 ans	584 €	
Cavernes		
* 10ans	280 €	
* 15 ans	420 €	
*20 ans	560 €	
Indemnité annuelle gardiennage Église	200 €	
BIBLIOTHÈQUE L'IMAGIN'R		
Cartes d'abonnement égarées	2 €	
Beau livre	50 €	
livre	20 €	
Revue	6 €	
CD	15 €	
DVD	50 €	
Commune	Cours informatique (par session)	12 €
	Echange en langue anglaise (annuel)	12 €
Hors Commune	Cours informatique (par session)	17 €
	Echange en langue anglaise (annuel)	17 €

DÉSIGNATION	Tarifs 2024	
DROIT DE PLACE MARCHAND AMBULANT		
étalage de - 3 mètres linéaires	7,2 €	
par mètre supplémentaire	3,1 €	
PUBLICITÉ BULLETIN COMMUNAL		
Artisans et commerçants situés sur la commune	40 €	
MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL SCÈNE		
Vin d'honneur et événements familiaux (1/2 J) (réservés aux habitants de la communes)	59 €	
MATÉRIEL		
Commune salle H. BOUCHER	couvert (l'unité)	0,50 €
	verres ou tasses 100	16 €
	verres ou tasses 150	23,50 €
	verres ou tasses 200	31,50 €
	autre matériel	0,50 €
Hors commune salle H. BOUCHER	couvert (l'unité)	0,75 €
	verres ou tasses 100	21 €
	verres ou tasses 150	31,50 €
	verres ou tasses 200	41,50 €
	autre matériel	0,75 €
Commune salle C. ADER	couverts 100	41,50 €
	couverts 150	62,50 €
	couverts 200	83 €
	couverts 250	104 €
	verres ou tasses 100	16 €
Hors commune salle C. ADER	couverts 100	72,50 €
	couverts 150	109 €
	couverts 200	145 €
	couverts 250	181 €
	autre matériel	0,75 €

DÉSIGNATION	Tarifs 2024
VAISSELLE PERDUE OU CASSÉE	
clips box	10 €
Assiette plate grande	3 €
Assiette creuse	2,70 €
Assiette plate petite	2,70 €
Assiette à dessert	2,40 €
Verre ordinaire	0,50 €
Verre ballon	0,95 €
Verre à vin	1,45 €
Flûte	1,15 €
Cuillère grande	0,50 €
Cuillère petite	0,20 €
Couteau	0,50 €
Tasse café	1,90 €
Tasse chocolat	2,50 €
Fourchette	0,50 €
Louche	15 €
Pichet	14,50 €
Plateau stratifié	10,70 €
Corbeille	6 €
Plat inox	8,70 €
Saladier	14,50 €
Grilles du four	7,10 €
Plaque de cuisson	24,70 €
Plat four 55mm	19,60 €
Couvercle	13,90 €
Plat gastro 100mm	22,50 €
Faitout alu Ø 40	98 €
Couvercle Ø 40	20 €
Faitout alu Ø 36	84 €
Couvercle Ø 36	16,70 €
Plat alu avec anses 45x36	110 €
BARRIÈRES	unité 1,35 €

SALLE CLÉMENT ADER

ASSOCIATIONS COMMUNE	WEEK-END	1/2 J	1 J
Manifestation 1/2 journée		80 €	
Manifestation avec repas	187 €		90 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	159 €		
2 manifestations			
l'une avec repas	187 €		
l'autre sans repas	159 €		
Réveillon	341 €		
Sono vidéoprojecteur	30 €		
PRIVÉS			
Habitant de la commune			
Salle	374 €	92 €	180 €
Sonorisation Vidéoprojecteur	57 €		
Habitant hors commune			
Salle	536 €	135 €	265 €
Sonorisation Vidéoprojecteur	137 €		
Privé ou commerçant Tarif séance (danse...)	68 €		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	29 €		
Association extérieure		125 €	250 €
Chèque Caution	572 €		

Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal

Reprise des clefs le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal

Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1^{er} janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir).

SALLE HÉLÈNE BOUCHER

ASSOCIATIONS COMMUNE	WEEK -END	1/2 J	1 J
Manifestation 1/2 journée		59 €	
Manifestation avec repas	99 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	91 €		
Réveillon	205 €		

Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal.

Reprise des clefs le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal.

Occupation de courte durée pour les associations Trélivannaises location avec repas en semaine (sauf le vendredi):59 €

Cérémonie obsèques1/2 journée : Trélivannais 59 €

PRIVÉS	WEEK -END	1/2 J	1 J
Habitant de la commune	198 €	59 €	105 €
Réveillon pour les habitants de la commune	301 €		
Habitant hors commune	340 €	85 €	170 €
Réveillon hors commune	486 €		
Privé ou commerçant Tarif séance (danse...)	43 €		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	18 €		
Association extérieure		75 €	150 €
Chèque Caution	572 €		

Pour les 2 salles

L'APE Mosaïque, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune

Gratuité pour le week-end Téléthon, les activités scolaires, Trélivan Animation pour Noël

Tarif commune pour le personnel municipal

CLSPD ou Dinan Agglomération : gratuité

Le tarif association est applicable à toute association Trélivannaise qui respecte les conditions pour être reconnue comme telle.



BIENVENUE A LA NOUVELLE MAIRIE

L'inauguration de la mairie a eu lieu le 17 décembre en présence du Sous Préfet Bernard Musset, de la Députée Chantal Bouloux, du Président de Dinan Agglomération Arnaud Lécuyer, de la Vice Présidente du SDE22 Odile Miel-Giresse, des maires des communes riveraines et M. et M^{me} Dupriez Architectes.

Nous remercions vivement toutes les nombreuses personnes présentes.

Le chantier a démarré au printemps 2022 pour se terminer fin 2023 même si l'installation s'est faite en juillet. Ce long chantier de rénovation était réellement complexe mais un bâtiment datant de 1880 avec une qualité architecturale et une histoire se devait d'être conservé.

Les trois enjeux de cette rénovation étaient : la rénovation énergétique, l'accessibilité et une meilleure fonctionnalité.

La répartition des coûts liés à ces trois enjeux est sensiblement par tiers.

La rénovation énergétique a nécessité l'isolation totale du bâtiment murs et plafonds avec des matériaux biosourcés, le changement de toutes les huisseries et changement du mode de chauffage. Ces travaux nous permettent des gains de plus de 30 % en matière d'économie d'énergie mais également en émission de gaz à effet de serre.

En matière d'accessibilité les travaux étaient colossaux. En effet il existait de nombreuses différences de niveaux ; entre le point le plus haut et le plus bas un écart d'un mètre environ. Il était donc nécessaire de creuser sur une partie et remonter d'autres parties pour arriver à la situation finale d'un seul niveau dès l'entrée de la mairie.



Pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes ayant des difficultés pour gravir les marches, il est possible d'accéder à partir du petit parking près de la mairie, à l'opposé de l'accueil, sans aucune difficulté en utilisant la rampe d'accès.

Le dernier tiers constitue la partie nouvelle. Une petite extension de 30 m² a été réalisée où se situe le bureau du maire et la chaufferie. Par ailleurs, les deux garages ont été démolis faisant place au nouvel accueil de la mairie et un bureau supplémentaire dont la toiture plane est végétalisée.

L'accueil se fait donc maintenant à partir de la place du 19 mars 1962 lieu de vie avec plusieurs commerces et l'accès aux équipements.





Dans ce bâtiment rénové les agents apprécient l'ambiance beaucoup plus tempérée, la meilleure acoustique et la meilleure luminosité.

Le coût de l'investissement est de 761 000 €.

Le coût initial (résultat de l'appel d'offres) était de 648 000 € l' augmentation s'explique pour moitié par des travaux supplémentaires demandés tels que la réfection de la toiture , pour l'autre moitié par l'actualisation des prix et de mauvaises surprises.

L'État a accompagné la commune dans le cadre du plan de relance à hauteur de 201 750 € et le SDE22 à hauteur de 35 000 € . L'autofinancement est de 524 250 € sans réalisation d'emprunt car les excédents cumulés en prévision de cet investissement permettaient cet autofinancement .



Merci à tous ceux qui ont travaillé à ce chantier et surtout aux agents communaux très sollicités durant toute la durée du chantier avec des conditions de travail difficiles pour le service administratif pendant plus d'une année. A noter que l'aménagement paysager a été entièrement réalisé par nos services techniques sur les conseils de Coeur Emeraude nous en sommes très fiers et nous les félicitons .



TRAVAUX SUR LA COMMUNE



LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DE LA MAIRIE

Les agents des services techniques ont aménagé les espaces extérieurs de la mairie. L'association CŒUR ÉMERAUDE nous a aidés à la conception des massifs, chacun dédié à un thème unique.

Du premier massif évoquant la lande, au deuxième célébrant la flore sauvage, en passant par le troisième dédié aux milieux chauds et secs, le quatrième consacré aux massifs potagers, jusqu'au cinquième dédié aux petits fruits rouges, chaque espace offre une expérience sensorielle.

Des arbres tels que le tilleul, l'if, le charme, et le pommier ont également été plantés. Les pelouses ont été semées.

La lutte contre les mauvaises herbes est aussi au cœur des préoccupations, avec l'utilisation de copeaux de bois sur les massifs.



DIVERS

Les agents des services techniques sont pleinement mobilisés pour l'entretien de la commune. Suite à la tempête, des mesures de sécurité ont été prises, impliquant la coupe d'arbres et de branches afin de garantir la sûreté de nos espaces publics.

Au cours de ce trimestre, il y a eu la taille des haies, le nettoyage des caniveaux, l'entretien des massifs et la tonte des pelouses.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET UN NOUVEL ÉCLAIRAGE SUR DEUX TERRAINS DE FOOTBALL



Au fil des années, l'AS TRELIVAN a connu une croissance importante, portée par la création de nouvelles catégories. Pour la saison 2022/2023, l'effectif atteint un nouveau sommet avec plus de 210 enfants et 60 adultes arpentant avec passion les terrains de football.

Pour garantir des conditions de jeu optimales, les agents des services techniques se mobilisent, passant la herse étrille et le décompacteur toutes les trois semaines sur les terrains de football (environ 4 jours de travail toutes les trois semaines pour un agent). Cette initiative démontre notre engagement à préserver la qualité de nos terrains. De plus face à la nouvelle dimension du club, l'éclairage

du Rocher ne suffit plus pour répondre aux besoins croissants des entraînements. Nous avons décidé d'installer un éclairage sur deux terrains de football au bourg. Cette mesure vient en complément de l'éclairage du Rocher. Ce projet va permettre d'améliorer les conditions d'entraînement des joueurs.

Les travaux ont démarré en novembre avec la pose de 865 mètres de câble dans des tranchées.

Malheureusement, ils ont été stoppés car l'entreprise n'avait pas commandé les 6 mâts de 16 mètres de haut nécessaires. Les travaux reprendront lorsque les conditions climatiques seront favorables.

UN NOUVEL ESPACE DE CONVIVIALITÉ AU HAMEAU D'AVAUGOUR

La transformation de l'espace du Hameau d'Avaugour, entamée en novembre dernier, a atteint son terme, offrant désormais un cadre convivial à tous les résidents. Les entreprises ont contribué à la création d'un terrain de pétanque, d'une balançoire et à la réalisation d'enrobés.

Les agents des services techniques ont ensuite pris le relais pour installer deux bancs sur le terrain de pétanque et ont posé une table de pique-nique conforme aux normes PMR. La pelouse a été réensemencée et un espace paysager, agrémenté de plantes et de plaques, a été aménagé.



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
PC 02236423C0010	28/11/2023	7 bis La Sevestrais	Maison individuelle
PC 02236423C0011	08/11/2023	2 La Bouillie	Rénovation partielle et extension d'une maison d'habitation

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236423C0079	02/10/2023	3 ZAC du Gros Bois	Implantation d'un relais de radiotéléphonie
02236423C0080	29/09/2023	68 lotissement du Bois de Linache	Installation de panneaux photovoltaïques
02236423C0081	10/10/2023	Rue du Gassay	Abattage d'arbres
02236423C0082	16/10/2023	Linache	Carport
02236423C0083	05/10/2023	3 rue du Clos Neuf	Création d'un mur surmonté d'une lisse et pose d'un portail
02236423C0084	17/10/2023	6 lotissement La Lande Marie	Installation de panneaux photovoltaïques
02236423C0085	24/10/2023	40 La Touchefais	Réalisation d'une piscine
02236423C0087	03/11/2023	Les Landes	Mise en œuvre d'un élément préfabriqué de stockage d'énergie
02236423C0088	26/10/2023	3 résidence Les Bruyères	Pose d'un portail
02236423C0089	26/10/2023	5 rue des Mirabelles	Carport
02236423C0091	21/11/2023	4 rue des Châtaigniers	Réfection d'une clôture existante et pose d'un portillon
02236423C0092	17/11/2023	28 rue du Clos Neuf	Suppression d'une piscine intérieure et transformation en pièce de vie
02236423C0094	06/12/2023	9 Le Hameau du Clos Fleuri	Pergola
02236423C0095	28/11/2023	11 La Renaudais	Remplacement de la toiture du cellier et changement des ouvertures

UNE RENCONTRE BIEN ARROSÉE AU PETIT BOIS

Nous avons choisi le samedi matin 18 novembre pour convier les habitants du quartier Genêts- Bruyères-Korrigans à travailler sur le choix d'implantation d'arbres ; cette réunion s'est malheureusement faite sous une pluie battante et incessante.

En effet, suite à l'abattage d'une partie des arbres du Petit Bois plus communément appelé « Bois à Pitel », nous nous étions engagés à replanter.

Ce sont 83 arbres qui seront réimplantés en plus des repousses de chênes et châtaigniers qui sont déjà en place. Les espèces choisies sont locales, elles participent à l'équilibre des écosystèmes et à la diversité écologique de nos paysages et favorables à la biodiversité. Nous citerons le cornouiller, le fusain d'Europe, le sureau noir, la viorne ainsi que des fruitiers car il est toujours agréable de cueillir et manger des fruits.

Des plants seront destinés à reconstituer le bois, le redensifier ; pour le reste une haie bocagère sera créée afin de matérialiser un chemin en continuité avec celui de Beaubourg ainsi qu'un petit bosquet en proximité du nouveau quartier du Petit Bois.

Les plantations auront lieu en début d'année 2024 et nous associerons les habitants qui le souhaitent

Ce petit échange a également été l'occasion d'évoquer l'élagage des grands arbres restants qui sera entrepris en janvier 2024.



Les difficultés du nouveau quartier du Petit Bois ont également été évoquées :

- le retard dans le raccordement à la fibre ;
- l'absence d'éclairage public dans la nouvelle rue lié à un problème administratif qui devrait être réglé rapidement ;
- les problèmes d'odeurs liés à un dysfonctionnement du réseau d'eaux usées pour lesquels une réparation provisoire a été faite. Les travaux définitifs seront rapidement engagés par Dinan Agglomération qui améliorera en même temps le réseau sur la partie centrale de la rue Victor Hugo. Cela entraînera des perturbations au niveau de la circulation pendant quelques jours ; une information sera faite en amont aux habitants du secteur.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette rencontre.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Si l'on interroge chacun d'entre nous sur la nécessité de la sécurité et notamment la sécurité routière, la réponse sera unanime : oui nous voulons plus de sécurité. Or le comportement de certains conducteurs traduit la non conscience totale de la sécurité routière pour eux comme pour autrui.

C'est pourquoi il est nécessaire de faire quelques rappels :

Au niveau du village de Bel Air, le tracé de la ligne blanche a été rénové par le Département il y a déjà plusieurs mois. C'est une ligne continue, elle ne peut être franchie que dans des cas très particuliers. Le dépassement occasionnant le franchissement de cette ligne est interdit et passible d'une amende de 4^e catégorie (maxi 750 €) et d'un retrait de points.

Mais surtout imaginons ce qui se passe si une voiture venant de la Pouldais quitte le stop ou pire glisse le stop en ayant juste regardé à gauche et qu'un autre véhicule effectue un dépassement à vive allure ...

Un autre sujet de sécurité routière : la vitesse. Très régulièrement des habitants contactent la

mairie pour signaler des vitesses excessives : dans les lotissements, dans la traversée du bourg, dans les villages, sur la route départementale. Ce sont quelques secondes qui sont gagnées sur nos trajets du quotidien. Est-il nécessaire de se mettre en danger et mettre autrui en danger : piéton, cycliste, enfant, pour gagner quelques secondes ?

Il est essentiel aussi de rappeler l'importance du respect des priorités à droite dans le centre bourg, incluant toutes les voies convergentes vers la route départementale traversant l'agglomération (sauf la sortie du parking Didier Morel).

Respectons les priorités à droite, les stops, les lignes continues, les vitesses autorisées, respectons le code de la route POUR NOTRE SÉCURITÉ A TOUS.



COMMÉMORATION DU 21 OCTOBRE 2023

Le 21 octobre, le Souvenir Français a tenu son assemblée générale départementale à Trélivan suivie d'une commémoration au monument aux Morts en présence des Présidents de Comités du Souvenir Français, du Président des anciens combattants et des membres de l'association ainsi que des élus. Merci aux bénévoles trélivannais de cette association, Noëlle et Thierry et à M. Huet représentant de Dinan, de nous avoir fait l'honneur de cette assemblée où toutes les délégations des Côtes d'Armor étaient présentes, l'occasion pour elles de recenser toutes les nombreuses actions 2023.

Cette association nationale existant depuis 1887 poursuit plusieurs objectifs.

Tout d'abord elle met tout en œuvre pour conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France : entretien ou remise en état parfois et fleurissement des tombes, des stèles, des monuments ainsi que la recherche des tombes des Morts pour la France abandonnées par les familles.



Elle anime aussi la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques qui peuvent être nationales ou locales ou des actions de mémoire qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.

Elle veut également transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives. Elle souhaite transmettre aux jeunes générations la connaissance de l'histoire de France et des milliers d'histoires que nous ne devons jamais oublier pour être toujours reconnaissants à ceux qui, par leur sacrifice, nous permettent de vivre dans un pays libre.

Par ailleurs elle édite une revue où elle retrace l'histoire de personnages célèbres ou de femmes et d'hommes complètement anonymes à partir d'une tombe et de témoignages recueillis.

Les bénévoles de cette association peuvent intervenir auprès des scolaires pour des conférences et des visites de musées.

Merci pour ce travail de mémoire.

LA TEMPÊTE CIARAN

La tempête Ciaran a balayé notre département dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre. De nombreux dégâts ont été à déplorer : arbres tombés, toitures arrachées, voitures écrasées et des secteurs du département privés d'électricité pendant plus de deux semaines parfois, mais fort heureusement pas de victime.

Notre commune a été plutôt épargnée. Nous avons recensé une coupure d'électricité pendant deux jours et demi au village de l'Ecotay ; une clôture endommagée par la chute d'un arbre et essentiellement des arbres ou des branches tombés.

Dès le jeudi matin, nos services techniques ont sécurisé les voies et entrepris rapidement les travaux nécessaires au niveau des espaces publics.

De même des habitants ont dégagé très rapidement les arbres ou branches qui pouvaient gêner la circulation ou occasionner des gênes à des riverains.

Un grand merci aux bénévoles du club Vtt Cyclo Trélivan qui ont dégagé les arbres et branches qui encombraient les chemins communaux. Ils font régulièrement des opérations d'entretien des chemins mais cette opération avait un caractère exceptionnel.

Nous appelons les propriétaires à engager les travaux de retrait de branches cassées ou d'arbres tombés lors de cette tempête qui pourraient être ou devenir dangereux pour des passants ou des véhicules.

L'occasion aussi de rappeler que tout propriétaire est tenu de veiller à l'entretien des arbres et à engager l'élagage lorsque cela est nécessaire (gêne du voisinage, risque pour les passants ...). En cas d'accident causé par la chute d'un arbre ou d'une branche ou d'incident causé par une branche, le propriétaire peut être tenu responsable des dégâts causés.



ARMISTICE DE 1918

Le samedi 11 novembre 2023, 105 ans après l'Armistice et la fin de la Première Guerre mondiale,

une cérémonie avait lieu au monument aux Morts.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, les jeunes générations ne doivent pas oublier les guerres indiquait Madame Le Maire Suzanne LEBRETON.

Cette commémoration marquait également le centenaire du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Le 11 novembre 1923, la Flamme est allumée par André Maginot, alors ministre de la Guerre, devant la tombe du soldat inconnu. Depuis cette date, la Flamme du souvenir ne s'est jamais éteinte.

Madame le Maire a lu le message du Ministre des Armées Sébastien LECORNU, en présence des portes drapeaux et des anciens combattants. De nombreux citoyens, des enfants, des collégiens, ont assisté à ce recueillement.

Trois gerbes ont été déposées, l'une par la municipalité, les deux autres par les anciens combattants et l'amicale laïque.

Aux côtés des « Pourquoi Pas », les enfants de l'école Jean FERRAT ont entonné la Marseille en compagnie de Philippe Le DREZEN directeur et de Sandrine QUELENNEC.

Cet hymne national a été suivi d'un lâcher de pigeons appartenant à Alain BOTREL et Rolland LOYER.

Le vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à la salle Clément Ader.

DINAN
AGGLOMÉRATION

DINAN AGGLOMÉRATION

LA SAISON CULTURELLE DINAN AGGLOMERATION 2023/2024 EST OUVERTE

C'est parti pour une nouvelle Saison culturelle riche et variée avec près de 80 représentations pour tous sur le territoire de Dinan Agglomération.

Dans une volonté de donner accès à la culture au plus grand nombre, Dinan Agglomération investit à nouveau l'ensemble du territoire en allant au plus près des habitants. Pour cela, des partenariats ont été mis en place pour accueillir les spectacles dans un grand nombre de communes. Une programmation pluridisciplinaire est proposée,

mêlant musique, danse, théâtre, arts du cirque... et surtout ouverte à tous ! Avec en trame de fond, la thématique du voyage.

C'est dans ce cadre que la commune de Trélivan a eu la chance d'accueillir un spectacle d'ouverture de la saison culturelle le jeudi 28 septembre et nous en remercions Dinan Agglomération. Le groupe phare de la scène folk celtique a enchaîné les mélodies d'Irlande,



d'Ecosse, de France et leurs propres compositions. Un spectacle plein d'énergie d'une grande qualité où les sonorités celtiques ont croisé les rythmes pop-rock avec trois musiciens aux voix époustouflantes maniant de multiples instruments dont les plus étranges.

Belle soirée

Découvrez la programmation 2023-2024 sur le site de la saison culturelle.



COLLECTE DES DÉCHETS : CE QUI VA CHANGER SUR LE TERRITOIRE

Après deux ans de travail, le conseil communautaire a voté le nouveau schéma de collecte des déchets en mai 2023. Le projet de refonte de cette politique a pour objectif de définir une organisation plus adaptée aux enjeux de transition écologique de notre territoire. Le scénario adopté vise ainsi à inciter à un changement de comportement des habitants vers plus de réduction et de tri des déchets et une maîtrise plus forte des coûts.

I Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

1. LES BIODÉCHETS

En pratique, à compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les citoyens : professionnels et particuliers.

Cela signifie que les déchets alimentaires tels que les pelures de légumes, les restes de repas ne devront plus être déposés dans les bacs à ordures ménagères.

La solution ? Le compostage. Ce phénomène 100% naturel permet à la fois de réduire ses déchets et de bénéficier d'un fertilisant pour les sols et les plantes. C'est simple et économique !

Dans un composteur ou en tas au fond du jardin, on mêle déchets verts (en petite quantité) et déchets de cuisine pour produire une substance riche, que l'on va mélanger à la terre pour nourrir son potager, son jardin ou ses plantes vertes. En l'absence de jardin il peut être utilisé pour les plantes ou tout simplement non utilisé la dégradation provoque la diminution de la quantité et le composteur peut toujours recevoir des déchets.

Grâce au compostage, vous pourrez diminuer significativement le volume de votre bac à ordures.

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur chez vous, sachez qu'il existe des aires de compostage partagées sur le territoire : <https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/omaccueil/index.php>

Vous pouvez vous doter d'un composteur en jardinerie, mais vous pouvez également le construire vous-même. À partir du printemps 2024, Dinan Agglomération lancera des campagnes de mise à disposition de composteurs auprès des habitants du territoire (sur inscriptions des usagers).

2. LES ORDURES MÉNAGÈRES

À partir du premier trimestre 2025, tous les habitants du territoire seront équipés de bac à ordures ménagères individuel (sauf habitat collectif et spécificités particulières). La collecte sera assurée une fois tous les 15 jours.

Ce qui nous attend en 2024 :

- Un bac individuel pour les ordures ménagères sera distribué aux foyers qui n'en disposent pas encore (sauf contrainte technique pour la collecte) sur les communes suivantes : *Bourseul, Corseul, Créhen,*

La Landec, Landébia, Languédias, Languenan, Plancoët, Plélan-le-Petit, Pléven, Plorec-sur-Arguenon, Pluduno, Saint-Jacut-de-la-Mer, Saint-Lormel, Saint-Maudez, Saint-Méloir-des-Bois, Saint-Michel-de-Plélan, Trébédan.

3. LA COLLECTE SÉLECTIVE

Deux secteurs seront à distinguer sur le territoire :

- Les communes actuellement en apport volontaire restent en apport volontaire (hormis La Vicomté-sur-Rance).
- Pour les communes de *Aucaleuc, Bobital, Brusvily, Calorguen, Dinan, La Vicomté-sur-Rance, Lanvallay, Le Hinglé, Pleudihen-sur-Rance, Quévert, Saint-Carné, Saint-Hélen, Saint-Samson-sur-Rance, Taden, Trélivet, Trévron, Vildé-Guingalan* : un bac jaune pour les emballages-papiers sera distribué fin 2024 aux foyers en remplacement des sacs jaunes (les foyers disposant déjà d'un bac jaune le conservent). La collecte des bacs jaunes sera effectuée une fois tous les 15 jours à partir de 2025.

I Focus sur le compostage

La loi nous demande à partir du 1er janvier 2024 de ne pas mettre les déchets organiques dans les poubelles de déchets ménagers. Pour cela nous devons développer et accélérer le compostage.

Pour le compostage plusieurs choix s'offrent à nous, soit le compostage individuel avec l'utilisation d'un composteur individuel, soit le compostage en site de compostage partagé. Si vous avez envie d'une aire de compostage partagée dans votre quartier, faites-le savoir à la mairie, un espace pourra être aménagé par Dinan agglomération qui assurera des formations à la bonne utilisation.

> Qu'est-ce qu'un déchet organique qui doit aller au compostage ?



Cette démarche reste une étape clé pour l'atteinte des objectifs de réduction des déchets.





RÉOUVERTURE DE LA GARE DE DINAN ET DE LA LIGNE DOL-DINAN

Après un été sans train ni voyageur, la gare de Dinan a rouvert ses portes début septembre. La circulation des trains en direction de Dol-de-Bretagne a, par la même occasion, repris du service. Cette nouvelle n'annonce pas pour autant la fin du chantier à Dinan. Les usagers ne pourront accéder aux quais habituels qu'après leur réfection (courant novembre).

En parallèle, les travaux se poursuivent entre Dinan et Lamballe. Ce chantier ferroviaire de grande envergure s'étendra jusqu'au 28 juin 2024 avec le renouvellement de 40 km de voies ferrées entre les deux villes. Des travaux qui renforceront la sécurité des usagers et permettront l'accélération des trains de 60 à 100 km/h.

LES PARTENAIRES ET LE FINANCEMENT DU PROJET



Pour rappel, le coût de l'ensemble des opérations s'élève à 53,8 M€. Dinan Agglomération, en tant que cofinanceur du projet, participe à hauteur de 3,499 M€ pour la portion Dol-Dinan et 3,486 M€ pour la portion Dinan-Lamballe (soit près de 7M€).

LE RÔLE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Conseils aux personnes pour leurs démarches administratives
Orientation vers d'autres organismes sociaux :
Maison du département, CLIC...

Aides ponctuelles pour accompagner des personnes qui rencontrent des difficultés financières

Les missions du CCAS

Octroi de subventions à des associations à but humanitaire

Organisation du repas des aînés

Actions de prévention et d'information, en particulier à destination des seniors

I Démarches à effectuer si vous êtes confronté(e) à des difficultés :

- Prendre contact avec le service social de la Maison du département, 2 place René Pléven
Téléphone : 02 96 80 00 80
- Rencontrer Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales. Pour cela, il faut contacter le secrétariat de mairie au 02 96 39 16 31.



LE REPAS DES AÎNÉS A RASSEMBLÉ 228 CONVIVES A LA SALLE CLÉMENT ADER

Le dimanche 15 octobre, les aînés de la commune âgés de 70 ans et plus étaient conviés au repas organisé par la municipalité et le CCAS (centre communal d'action sociale).

Les convives ont apprécié la décoration des tables :

- Compositions florales réalisées par les membres du CCAS ;
- Menus conçus par Sylvie PIGEON, secrétaire de mairie en charge du CCAS, sur le thème « Trélivan d'hier et d'aujourd'hui ».

Ce rendez-vous, très attendu de tous, a été une occasion d'échange et de convivialité autour d'un bon repas préparé et servi par Monsieur ALVES-NOVO (traiteur de la Boutique d'Armor) et son équipe ; le dessert ayant été commandé à la boulangerie de Monsieur et Madame DAMELINCOURT.

Chaque année, un hommage particulier est rendu aux doyens de la commune.

Madame le Maire, Suzanne LEBRETON, et les membres du CCAS ont invité les personnes âgées de 90 ans et plus à les rejoindre. Madame Simone LANGLAIS (94 ans) et Monsieur Emile BRIAND (92 ans), doyens de l'assemblée, se sont vus offrir composition florale et panier gourmand.

Madame Berthe COSSON (97 ans) et Monsieur Lucien RÉHEL (92 ans) ne pouvaient être présents à ce moment convivial.

L'ambiance musicale était assurée par Monsieur Alain GOUAULT pour le plus grand plaisir des chanteurs et danseurs.



UN APRÈS-MIDI « RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE » À DESTINATION DES SENIORS

Le jeudi 19 octobre, 70 personnes ont participé à une action de prévention en matière de conduite organisée conjointement par le CCAS et l'assureur GROUPAMA. Le thème retenu pour la séance était : « Il n'y a pas d'âge pour bien conduire ».

Différents thèmes y ont été abordés, par l'animateur de GROUPAMA Roland Français :

- présentation des statistiques en matière d'accidents dans le département ;
- les effets du vieillissement sur la conduite ;
- révision du code de la route, des panneaux de signalisation,
- comment rédiger un constat amiable.

Un grand nombre de personnes, sur les conseils de Jean-Claude LORANS, ont testé le parcours sur un tapis avec des obstacles et des lunettes représentant la vision d'une personne qui conduit avec 0,6g/l d'alcool dans le sang puis 1,6g/l.



À la fin de la réunion, les participants ont partagé le verre de l'amitié.



Action Activité Physique Adaptée à Tréllivan

Le CCAS de Tréllivan organise en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention, une action Activité Physique Adaptée Séniors. Cette action, destinée aux retraités, est subventionnée par PVBV et la Conférence des Financiers.

Quelques chiffres :

L'activité physique régulière est associée à une réduction de 29 à 41% de la mortalité précoce.

Elle diminue le nombre de chutes, le risque d'isolement et favorise le maintien de l'autonomie.

La prévention reste le moyen le plus efficace de prolonger sa forme physique et morale, diminuer les effets du vieillissement.

Qui est concerné ?

Toutes les personnes de 60 ans et plus.

Pourquoi participer ?

- Limiter les effets néfastes du vieillissement
- Améliorer et maintenir une bonne condition physique
- Mieux connaître ses capacités
- Lutter contre l'inactivité et l'isolement afin de prolonger son autonomie
- Créer du lien dans une ambiance conviviale

Renseignements

CCAS
06 71 16 30 63

KOP
Tel : 02 96 58 09 02



Conférence

Mardi 9 janvier 2024 10h-12h
Salle Hélène BOUCHER
(3 rue des Karnuths -22100 Tréllivan)

Cette conférence est ouverte à tous sans inscription préalable. Vous y découvrirez les objectifs de cette action, les intérêts de maintenir une activité physique adaptée afin de préserver son autonomie. Le déroulement des ateliers y sera détaillé. Vous aurez la possibilité de vous inscrire aux ateliers directement à l'issue de cette conférence (places limitées à 14 personnes)

Ateliers

Mardi 16 janvier 2024 11h-12h
Salle Hélène BOUCHER
(3 rue des Karnuths -22100 Tréllivan)

Le premier atelier est une séance d'essai.
Par la suite 11 ateliers d'1h auront lieu à 11h dans la même salle les mardis de janvier à avril 2024,



CHASSE AUX ŒUFS

La municipalité organisera sa deuxième « Chasse aux Œufs » le :

**Samedi 6 Avril 2024
à partir de 15h**

Cette animation de Pâques sera destinée à tous les enfants tréllivannais de 3 à 11 ans*

* Pour y participer, il suffira de remplir un bulletin d'inscription disponible en mairie et sur le site de la commune à partir du 15 mars.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 25 octobre 2023 :
Isaac MADÉ-COYTTE,
7 rue de la Petite Renaudais

Le 10 novembre 2023 :
Nylha PARDON,
42 rue du Clos Neuf.

*Nos meilleurs vœux de santé
et de prospérité aux
nouveaux-nés et toutes
nos félicitations aux parents.*

MARIAGES

Le 02 décembre 2023 : Alicia
LEVILLAIN et Anthony AUBIN,
14 résidence du Bois Noué.

Le 09 décembre 2023 :
Montserrat DERAMOND
RETAMAL et Alexis JOLAS,
8 chemin de la Brousse.

*Nous présentons aux mariés
nos vœux de bonheur.*

DÉCÈS

Le 08 septembre 2023 :
Marc MARTIN, 6 Place de l'Eglise.

Le 08 octobre 2023 :
Jean MAILLARD, La Tourtelais.

Le 02 novembre : Arzhel
ROUAULT, 25 cité du Bourg.

Le 13 novembre :
Damien COLAS, 12 Linache.

Le 14 novembre : Maryvonne
BEZARD née HUQUET,
3 rue du Gassay.

Le 29 novembre : Daniel COUNY,
7 résidence des Bruyères.

*Nous présentons aux familles
nos condoléances attristées.*

Récapitulatif année 2024 en date du 7 décembre

Naissances : 15

Mariages : 10

Décès : 20

DES ACTIVITÉS À LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE AUTOUR DU THÈME DE NOËL

Différentes activités ont été proposées aux enfants qui étaient encadrés par l'équipe d'animation de la garderie, Carine, Florence, Frédérique, Maëla, Magalie, Marie-Noëlle :

- décoration du joli sapin de Noël, au pied duquel les enfants, à la rentrée de janvier, découvriront des cadeaux déposés par le père-Noël lors de sa tournée.
- confection de beaux paquets cadeaux multicolores à accrocher dans les sapins du centre-bourg ;
- coloriage d'une fresque ;
- réalisation de cadeaux qu'ils ont eu plaisir à offrir à leurs parents à Noël.



SORTIES SPORTIVES ET SOLIDAIRES PROJET ÉQUILIBRE À L'ÉCOLE JEAN FERRAT

La coupe du monde de rugby, organisée en France cet automne, a été un formidable coup de projecteur sur ce sport. Pour l'occasion, les élèves de Cm2, à l'issue d'un cycle d'apprentissage à l'école, ont été invités à une rencontre de balle ovale organisée par l'USEP 22, le 9 octobre à Plérin avec 14 autres écoles costarmoricaines. Chaque école avait un pays à valoriser et pour les Trélivannais, ce fut les Fidji. Tee-shirts et panneaux décorés et surtout une excellente ambiance sont à relever dans cette belle rencontre sportive.



Depuis 17 ans, en association avec le secours Populaire, l'USEP 22 organise au jardin des Petits diables de Dinan des cross Solidaires.



Au terme d'une préparation de 8 semaines à l'école, où les élèves ont travaillé l'endurance, ils choisissent pour ces cross, des contrats allant de 5 min pour les Grandes Sections à 30 min pour les CM2. Mais avant d'arriver à ce

challenge sportif, les élèves remettent au Secours Populaire des livres et BD qu'ils ont collectés. Ils ont été remis pour Noël aux familles du secteur en grande précarité.



Tous les 2 ans, les CM travaillent sur le projet équilibre qui se finalisera par la classe de neige en février prochain.



Quoi de mieux que de commencer par le roller dans la cour de l'école avec les interventions d'Hugo, animateur sportif de Dinan Agglomération. A travers plusieurs exercices et jeux, les élèves prennent confiance et se déplacent sans grande difficulté.



Les élèves de CM doivent passer, avant l'entrée au collège, l'APER (l'Attestation à la Prévention et à l'Education Routière.)

Ils revoient les règles de base sur la sécurité à vélo : vérification du vélo en lui-même (pneus, freins, dérailleur...), réglage du casque, révision des panneaux simples du code de la route, situations sur route.



Cette année, nous avons la chance d'avoir Virginie BOIXIERE, une mère d'élève, qui s'est proposée dans le cadre de son futur métier (monitrice d'auto-école) pour faire passer cette formation aux 46 élèves de CM. Théorie le matin et partie pratique à vélo sur le parking de la salle Clément Ader, sécurisé pour l'occasion par les services techniques.



Un parcours avec panneaux et même des feux tricolores servait de test pratique pour les élèves évalués avec un permis à points (!) par leurs camarades et les adultes. A l'issue de la journée, les élèves se sont vus remettre leur diplôme mais aussi des bandes réfléchissantes pour une meilleure visibilité la nuit.

Un grand merci !

LES SAPINS DÉCORÉS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Pendant plusieurs jours, dans le vent et sous la pluie, les employés des services techniques ont été à pied d'œuvre pour installer les illuminations de Noël dans le centre bourg et dans les résidences Genêts Bruyères Korrigans.

Outre les illuminations, des sapins ont été mis en place dans le bourg ; les enfants de l'accueil périscolaire se sont affairés, le samedi 9 Décembre au matin, à suspendre aux branches des conifères les paquets multicolores préparés par leurs soins.

La boîte aux lettres du père Noël a été installée devant la mairie, les enfants sages (et aussi les moins sages) y ont déposé leurs courriers.

Les lutins se sont affairés à répondre à chacun et chacune.



Nous remercions vivement les enfants, leurs parents, les élus et les encadrantes du périscolaire, ainsi que le personnel communal, pour leur contribution à l'embellissement de notre commune en cette période de fêtes.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DU 8 AU 26 JUILLET 2024

Les familles trélivannaises pourront inscrire leurs enfants à partir du 15 avril et seront prioritaires jusqu'au 6 mai.

Les bulletins d'inscription seront disponibles à cette date en mairie ou sur le site de la commune.

L'accueil à la garderie sera gratuit :

- le matin de 7 h 30 à 9h
- le soir de 17 h à 18 h 30.

RECRUTEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION



La municipalité recrute pour l'accueil de loisirs de juillet :

- 4 animateurs (trices) avec BAFA dont 2 avec l'option SB ou équivalent.
- 3 animateurs (trices) stagiaires.

Les CV ainsi que les lettres de motivation, accompagnés des photocopies du ou des diplômes (BAFA, SB, BNS et autres), seront à transmettre pour le 17 février 2024 au plus tard à l'adresse suivante :

Mairie
Recrutement ALSH
1, rue des Clairettes
22100 TRELIVAN

Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés par la commission qui se réunira fin février.

Renseignements : 02 96 39 16 31


Journée
Citoyenne

**SAMEDI 1^{ER} JUIN
2024**

Ensemble agissons
pour notre commune et
retrouvons-nous pour une
matinée citoyenne.

A noter sur votre agenda



TRÈS BELLE MOBILISATION POUR OCTOBRE ROSE

Octobre Rose est une campagne annuelle de communication pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche ou pour des actions en faveur des malades.

Trélivan, en collaboration avec la ville de Dinan et la Ligue contre le cancer, a organisé des actions et animations au cours de ce mois d'octobre 2023.

C'est dans ce cadre que le centre bourg de Trélivan s'est habillé de rose tout le mois d'octobre. Pour cela des bénévoles ont fait 200 m de tricot, notamment lors de la journée mondiale du tricot, auxquels s'ajoutent les pompons réalisés par les enfants de la garderie. De la couture a également été nécessaire pour la confection de 200 nœuds roses pour les guirlandes (des coussins adaptés pour les personnes souffrant d'un cancer du sein ont aussi été réalisés) et de la menuiserie avec la réalisation de 2 magnifiques nœuds roses géants.

Les associations se sont mobilisées pour faire des actions : le chœur des Messagers a donné un concert, l'Amicale Laïque a organisé une vente de gâteaux et le club de gymnastique une collecte ; le club vtt cyclo, le comité de jumelage et le CCAS ont participé financièrement.

Les commerçants se sont également mobilisés pour cette cause avec des actions diverses.

Dimanche 8 octobre ce sont 400 personnes qui ont randonnée dans les chemins de Trélivan. Plusieurs circuits étaient proposés permettant à tous ceux qui souhaitent participer de le faire avec un encadrement par des bénévoles, circuits qui avaient été balisés la veille par des bénévoles du club VTT cyclo. A l'arrivée un beau moment de convivialité était organisé avec une collation bien méritée et nous remercions la Ligue contre le cancer et nos partenaires Galette de Broons, Bertel Galettes et Mlle Dessert. Une animation était également proposée par les Pourquoi Pas.

Enfin de nombreux stands étaient présents dans la salle : la Ligue contre le cancer qui œuvre tout au long de l'année pour aider les malades et leurs familles et contribuer à la recherche contre la maladie, un stand bien-être, une socio-esthéticienne,



une réflexologue, les infirmières Azalée expliquant l'autopalpation, Groupama (que nous remercions pour les tee-shirts des bénévoles) pour la prévention et enfin une magnifique exposition photos.

Rien n'aurait pu se faire sans Marie Claire Botrel adjointe, la pilote qui a su compter et s'entourer de nombreux bénévoles et d'associations et nous citerons le rôle prépondérant de l'association des Amis du Val Drouet et du CLCT.

Le 29 novembre un chèque de 4207 € a été remis au Président de la Ligue qui a remercié toutes les personnes qui ont participé « des gens d'une extrême bonté » a-t-il dit. La ligue forte de 80 bénévoles dans le département reçoit environ 1 million d'euros par an 40 % vont à l'accompagnement des malades, 30 % à la recherche 15 % au dépistage et 15 % au fonctionnement.

Merci à tous de votre participation quelqu'en soit la forme, nous avons tous œuvré à notre façon pour poser une petite pierre à l'édifice du combat contre le cancer.



BIBLIOTHÈQUE L'IMAGIN'R : DÉPART DE NICOLE LEGUAY

Lundi 9 Octobre, à l'issue de la permanence du jour, les bénévoles de la bibliothèque communale L'IMAGIN'R étaient rassemblés pour le départ de Nicole Leguay, qui cesse sa fonction de bénévole, débutée en 1998.

Entourée de son mari, Michel, et de plusieurs élus du conseil municipal, son travail a été salué par tous.

« Nous sommes réunis pour célébrer votre retraite en tant que bénévole de la bibliothèque ; c'est la fin d'un engagement. Autant d'années d'investissement dans une équipe au service des Trélivannais, c'est un repos bien mérité », a indiqué la Maire, Suzanne Lebreton.

Nicole et Michel Leguay se sont installés dans la commune, en 1997. À ce moment-là, la bibliothèque, déjà gérée par des bénévoles, n'était ouverte qu'une heure, les mercredis et samedis. Elle se trouvait alors dans l'ancienne salle Montgailhard, qui fut jadis une salle de classe et 5 % des Trélivannais seulement étaient inscrits.

« Le 23 octobre 2013, la nouvelle bibliothèque, flambant neuve, a ouvert, plus spacieuse, plus agréable, plus visible. Elle a permis de développer l'animation, des expositions et d'avoir un vrai lieu culturel », précisait la Maire qui était alors adjointe dans l'équipe du Maire honoraire, Claude Le Borgne. « Outre le lieu, ce sont les bénévoles qui la font vivre. On salue votre implication et votre dévouement ».

En 2021, est né le réseau Lirici, au sein de Dinan agglomération, permettant de mettre en réseau de



nombreuses bibliothèques et médiathèques, dont celle de la commune. Une étape de plus pour tous. Onze bénévoles gèrent le fonds de plus de 5 000 livres (achats, cotation, rangement, désherbage...), tiennent les permanences, organisent des animations, expositions... Il y a plus de 300 abonnés et c'est gratuit.

Nicole Leguay est remplacée par Nelly Lemarchand, nouvelle bénévole, qui a déjà commencé ; toute l'équipe de la bibliothèque et la municipalité lui souhaitent d'ailleurs la bienvenue.

Très dynamique, Nicole va continuer à s'occuper de ses bonsaïs, faire de la marche, du qi gong, jouer au scrabble et bien sûr lire des romans policiers qu'elle aura empruntés à l'Imagin'R !

Tous les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.



I Rappel sur les jours d'ouverture au public :

Jours d'ouverture	Matin	Après-Midi
Lundi		16h à 18h
Mercredi	10h à 12h	15h à 17h
Samedi	10h à 12h	

I Pendant les vacances scolaires

Jours d'ouverture	Matin
Mercredi	10h à 12h
Samedi	10h à 12h

CLUB INFORMATIQUE DE TRÉLIVAN

I Descours d'informatique ont lieu le lundi matin, à la bibliothèque communale l'Imagin'R, pendant trois heures, avec une équipe de bénévoles.

Le CIT (Club informatique de Trélivan), créé début 2016, continue ses formations. Après avoir proposé une session au 1^{er} trimestre, une nouvelle a commencé pour quatre nouveaux participants, le 16 octobre.

Ces cours, animés par des bénévoles (Patrice Manivel, Jean-Pierre Lechevestrier et Jean-Luc



Fouré), permettent de prendre en main son propre ordinateur portable que chacun amène, mais aussi de découvrir le système d'exploitation, internet, la messagerie électronique, installer des périphériques, gérer ses photos, utiliser un logiciel...

La formation dure de cinq à six sessions de 3 heures par personne, en fonction des besoins. En amenant leur ordinateur, les personnes peuvent continuer à travailler à la maison.

Ce n'est pas réservé qu'aux Trélivannais, mais ouvert à tous.

Pour 2024, vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie afin de compléter les séances en cours de préparation.



COMPTE-RENDU DE L'OPÉRATION ARGENT DE POCHE UN COUP DE MAIN QUI RAPPORTE

Mardi 24 (après-midi) et Mercredi 25 Octobre (matin) cinq jeunes de la commune de 16-17 ans (Evan, Eva, Jeanne, Maëva et Inès) ont participé au dispositif argent de poche, encadrés par des élus et les agents des services techniques.

On a failli ne pas l'organiser, car il n'y avait que deux personnes. Et puis, trois candidatures sont arrivées en mairie, entre lundi et mardi matin. Durant deux demi-journées, 4 filles et un garçon ont participé à cette opération, qui leur a permis de gagner 15 € pour 3 heures de travail chaque jour.

Mardi après-midi, les agents communaux avaient commencé le désherbage du cimetière qui, avec le renfort des jeunes, a été terminé. À l'ancien local des services techniques, les tables et chaises de l'ancienne salle de conseil municipal ont été nettoyées dans une ambiance collégiale et conviviale.

Mercredi matin, ces mêmes éléments ont été ramenés par une partie de l'équipe et montés dans



la salle de réunion, à l'étage de la mairie rénovée.

Pour terminer, en seconde partie de matinée, les cinq jeunes accompagnés d'élus et personnels du service technique ont désherbé le pourtour du terrain de football du bourg.

Le Maire, Suzanne Lebreton, venu sur place, a salué les jeunes : « Nous avons eu, durant ces 2 jours, une équipe volontaire et efficace ».

Une action pilotée par Jean-Claude Guillemot, Marie Briand, Bruno Gudemard et Jean-Luc Fouré, élus de la commune, pour laquelle les jeunes ont été aidés également par Benjamin Verdon, Dominique Raffray, Florent Dayon, Maxime Hervé et Philippe Incrédible employés municipaux.

Cette opération Argent de poche a atteint tous les objectifs fixés, un grand merci aux adolescents pour leur investissement et leur bonne humeur.

De nouvelles opérations devraient être proposées aux jeunes, en 2024.



TRELIVAN

19^{ème} édition **Salon des Artistes**

Samedi 2 mars 2024 de 14h00 à 18h00
Dimanche 3 mars de 10h00 à 18h00

Entrée gratuite
 Salle Clément Ader
 Organisé par la Commission Culture

SALON DES ARTISTES

I Rendez-vous des artistes les 2 et 3 Mars 2024 dans la Salle Clément Ader

Le 19^e Salon des Artistes de Trélivan mettra en lumière le talent de nombreux artistes passionnés qui proposeront une grande diversité d'œuvres aux visiteurs.

Les artistes désireux de participer à ce week-end sont invités à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune, le règlement et le bulletin d'inscription. La participation à ce salon est gratuite.

Le bulletin est à adresser, accompagné de photos des créations, **avant le 30 janvier à :**

Mairie
 Salon des Artistes
 1, rue des Clairettes
 22100 TRELIVAN

I Ouverture du Salon :
 Samedi 2 mars de 14h à 18h
 Dimanche 3 mars de 10h à 18h.

BIODIVERSITÉ

I Dans le cadre de la Biodiversité, en relation avec Dinan Agglomération, la municipalité a créé un plan d'actions pour les années à venir (2^e semestre 2023,2024,2025...).

Ce plan a été validé par le conseil municipal le 21/09/2023 et adressé ensuite à Dinan Agglomération pour le suivi de la mise en place.

Le 1er objectif à réaliser était la confection et la pose de nichoirs. Aussi un atelier participatif a été conçu avec des bénévoles (Isabelle, Serge, Patrick, Hervé, Roger, Fabian, Jean-Claude et Jean-Luc), 8 Trélivannais dont 2 élus.

Nichoir fabriqué par l'équipe de volontaires (avec une porte amovible à l'arrière pour effectuer le nettoyage après la nidification et l'envol des oiseaux.)

2 sessions pour la construction ont eu lieu les Mardi Matin 21 et 28/10/2023 et une douzaine de nichoirs à mésanges ont été préparés, découpés, montés et enduits d'huile de lin.

Très prochainement, après une recherche d'endroits appropriés, ces nichoirs vont être posés par les bénévoles.



par jour pour nourrir ses oisillons, potentiellement 500 chenilles particulièrement recherchées par les oiseaux puisque sources de protéines essentielles pour les oisillons !

La mésange est le plus gros prédateur de chenilles en France, y compris les chenilles processionnaires contre lesquelles elle représente une barrière naturelle.

La mésange charbonnière est même capable de se spécialiser localement sur les chenilles processionnaires dans les zones de forte infestation.

Favoriser les oiseaux leur permet d'améliorer leur état de conservation, de nous préserver des chenilles processionnaires et de limiter considérablement et naturellement les dégâts sur les arbres que peuvent occasionner les chenilles dès le printemps, tout cela, en permettant à certaines chenilles de devenir papillon et de se reproduire à leur tour.

Nous allons poser simultanément les 3 nichoirs à hirondelles fournis par Dinan Agglomération

I Il est encore temps d'installer des nichoirs pour les oiseaux !

C'est à l'automne que les oiseaux recherchent les cavités qui leur permettront de se reproduire au printemps.

En hiver, un nichoir sert aussi de refuge aux oiseaux pour se protéger des intempéries et du froid : **il doit donc rester en place toute l'année.**

Rappelons qu'un couple de mésanges a besoin de 500 insectes



CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2024

	DATES	MANIFESTATIONS
JANVIER	Samedi 6	Cérémonie des vœux de la Municipalité (salle Clément Ader)
	Jeudi 11	Galette des Rois Les Amis du Val Drouet (salle Clément Ader)
	Vendredi 12	Galette des Rois Club VTT cyclo (salle Hélène Boucher)
	Mercredi 17	Assemblée générale Comité de Jumelage (salle Hélène Boucher)
	Samedi 20	Galette des Rois AST (salle Clément Ader)
	Mardi 30	Assemblée générale Comité Loisirs et Culture Trélivannais (foyer culturel)
FÉVRIER	Dimanche 4	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader)
	Vendredi 9	Assemblée générale association Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher)
	Samedi 10	Repas bénévoles AS Trélivan motos (salle Clément Ader)
	Dimanche 11	Mardi Gras APE Mosaïque (salle Hélène Boucher)
	Samedi 17	Théâtre Trélivan Animation (salle Clément Ader)
	Dimanche 18	Théâtre Trélivan Animation (salle Clément Ader)
	Samedi 24	Assemblée générale Association des Anciens Combattants (foyer culturel)
MARS	Vendredi 1er	Vernissage salon des artistes (salle Clément Ader)
	Sam.2 Dim.3	Salon des artistes (salle Clément Ader)
	Samedi 16	Repas à emporter Amicale Laïque (salle Clément Ader)
	Vendredi 22	Repas à emporter Les Amis du Val Drouet (Maison des sports)
	Samedi 23	Repas AST (salle Clément Ader)
AVRIL	Samedi 6	Chasse aux œufs pour les enfants trélivannais (après-midi 15 H) salle Clément Ader
	Samedi 13	Bal APM Les Pieds en l'air (salle Hélène Boucher)
	Samedi 20	Repas à emporter Comité de Jumelage (Maison des sports)
	Dimanche 21	Randonnée Club VTT cyclo
	Samedi 27	Repas à emporter Société de chasse (Maison des sports)
MAI	Mercredi 1er	Tournoi + repas Ecole de Foot (salle Clément Ader)
	Mercredi 8	Commémoration Victoire 1945 + vin d'honneur (salle Clément Ader)
	Dimanche 19	Vide-greniers Amicale Laïque
	Samedi 25	Roulage motos
	Dimanche 26	Roulage motos
	Vendredi 31	Fête des voisins association Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher)
JUIN	Samedi 1er	Matinée citoyenne (salle Hélène Boucher)
	Jeudi 6	Journée de convivialité des Anciens Combattants (Parc du Val Drouet)
	Dimanche 9	Elections européennes
	Samedi 15	Cinéma en Plein Air
	Sam15 Dim16	Courses Motos
	Samedi 22	Kermesse Ecole Jean ferrat
	Samedi 22	Fête de la musique Amicale Laïque et CLCT (salle Clément Ader)
	Dimanche 23	Randonnée gourmande Association Téléthon Trélivan (Maison des sports)
Vendredi 28	Soirée musicale Association Genêts-Bruyères-Korrigans - Espace des Petits Lutins	
JUILLET	Samedi 13	Feu d'artifice organisé par la Municipalité - Bal et repas C.L.C.T.(salle Clément Ader)
	Jeudi 25	Soirée fin de centre ALSH (salle Clément Ader)
AOÛT	Jeudi 15	Concours de pétanque de l'A S T
SEPTEMBRE	Vendredi 6	Pot de rentrée scolaire Ecole Jean Ferrat
	Dimanche 8	Pique-Nique club VTT cyclo (Maison des sports)
	Samedi 14	Pot des bénévoles de l'Amicale Laïque (Maison des Sports)
	Dimanche 15	Vide-greniers Association Genêts-Bruyères-Korrigans
	Dimanche 22	Sortie vélos Amicale Laïque
	Mardi 24	Assemblée générale - Amicale Laïque (salle Hélène Boucher)
OCTOBRE	Jeudi 3	Assemblée générale Les Amis du Val Drouet (salle Hélène Boucher)
	Sam 5 Dim 6	Octobre Rose (salle Clément Ader)
	Vendredi 11	Repas à emporter Les Amis du Val Drouet (Maison des sports)
	Dimanche 13	Repas des Aînés (salle Clément Ader)
	Vendredi 18	Repas à emporter Amicale Laïque
	Samedi 26	Repas "Années 80-90"-Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader)
NOVEMBRE	Dimanche 3	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader)
	Lundi 11	ARMISTICE 14/18 et vin d'honneur (salle Clément Ader) Banquet des Anciens Combattants
	Dimanche 17	Vide greniers AS Trélivan Motos (salle Clément Ader)
	Vendredi 22	Assemblée générale Club VTT-cyclo (salle Hélène Boucher)
	Samedi 23	Repas à emporter AST (Maison des sports)
	Samedi 23	Soirée humoristique Comité Loisirs et Culture Trélivannais (salle Clément Ader)
	Dimanche 24	Sortie Club VTT - cyclo au profit du Téléthon
DÉCEMBRE	Samedi 7	Repas dansant Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader) et repas à emporter
	Vendredi 13	Concert de Noël CLCT Eglise
	Vendredi 13	Arbre de Noël Amicale Laïque (salle Clément Ader)
	Samedi 14	Arbre de Noël école de foot AST (salle Clément Ader)
	Dimanche 15	Arbre de Noël APE Mosaïque (salle Clément Ader)
	Mercredi 18	Passage du Père Noël - Trélivan Animation (salle Clément Ader)
	Vendredi 20	Repas de Noël des enfants de l'école Jean Ferrat (salle Clément Ader)

FLEUR DE BLÉ NOIR - DANSES TRADITIONNELLES BRETONNES

Beau succès lors de notre traditionnel Fest-Deiz d'automne le 05 novembre qui a eu lieu à la salle Clément Ader. Les nombreux participants ont pu passer un agréable après-midi de danse et de convivialité aux sons des musiques de Fleur de Blé Noir et Asteure.

Composée d'une cinquantaine d'adhérents dont quelques nouveaux danseurs, Fleur de Blé Noir se porte bien. Les adhérents ont pris connaissance des bilans moral et financier lors de l'assemblée générale organisée le 14 novembre dernier en présence de Madame Marie-Claire BOTREL représentant la municipalité.

Les membres du bureau ont ensuite été désignés par le comité d'administration :

Présidente : Martine DUFFROS,

Vice-Président :

Gérard BESNOUX,

Trésorier : Loïc CHERBONNEL,

Trésorière adjointe :

Marie LEMONNIER,

Secrétaire : Jocelyne MENARD,

Secrétaire adjointe :

Anna MADAU.

Responsable communication : Jean-Yves MADRE,

Responsable logistique : Claude LANGLOIS,

Membres : Maryse MAINGUY, Liliane BLANCHARD, Tangy ROQUIER, Valentin LASSERRE.



N'hésitez pas à nous rejoindre le mardi soir de 20 H 30 à 22 H à la salle Clément Ader, vous passerez de bons moments de convivialité et de bonne humeur.

Informations et renseignements au 02 96 39 02 70.

I Calendrier des festivités :

Dimanche 04 février 2024 :
Fest-Deiz salle Clément Ader.

Dimanche 03 novembre 2024 : Fest-Deiz salle Clément Ader.

Tous les membres de l'association Fleur de Blé Noir vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2024.

COMITÉ DE JUMELAGE

I Voici l'automne et le comité de jumelage a repris ses activités. Une réunion du bureau a permis de fixer les dates des manifestations de 2024.

L'assemblée générale aura lieu salle Hélène Boucher le mercredi 17 janvier à 20h. Cette AG sera suivie du pot de l'amitié. Les personnes qui ne font pas encore partie du jumelage mais qui voudraient y participer sont, bien sûr, les bienvenues.

Le repas à emporter aura lieu le samedi 20 avril à partir de 18h à la Maison des sports.

2024 étant une année paire il n'y a pas de déplacement à Montgailhard ou de réception de nos amis ariégeois... mais 2025 va venir assez vite et il va falloir réfléchir aux activités que nous proposerons à nos amis durant le week-end de l'Ascension....

Profitant de ce bulletin municipal le bureau se joint à moi pour souhaiter à tous les Trélivannais de bonnes fêtes de fin d'année.

*Pour le bureau,
le président André-Yves Colas*





AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRÉLIVAN



Le 11 novembre 2023, avait lieu la cérémonie de commémoration de l'armistice devant le monument aux Morts de Trélivan. Une très belle cérémonie avec la présence des enfants de l'école Jean-Ferrat qui ont chanté la « Marseillaise »

Un moment très émouvant pour nous, anciens combattants, lorsque Ilana, élève de l'école Jean-Ferrat, a posé notre gerbe au pied du monument aux Morts. Nous espérons que cette jeune fille méritante, très bonne élève au dire du directeur de l'école Monsieur LE DREZEN, garde un souvenir de ce jour important pour nous les anciens combattants.

C'est au travers des jeunes enfants comme Ilana que nous devons transmettre le devoir de mémoire,



expliquer que ce monument aux Morts n'est pas là simplement pour faire partie du paysage mais au contraire pour rappeler et se souvenir que des braves, originaires de Trélivan, ont donné leur vie pour leur patrie, la France où nous vivons en paix aujourd'hui.

- La prochaine assemblée générale de l'amicale des anciens combattants de Trélivan aura lieu le samedi 24 février 2024 au foyer culturel du Val Drouet à partir de 10h00. Tous les membres à jour des cotisations peuvent y assister.

Une nouvelle année commence, c'est l'occasion pour nous de vous souhaiter nos vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour 2024.

**Le Président,
Christian LEHMANN**

COMITÉ LOISIRS ET CULTURE TRÉLIVANNAIS

Samedi 18 novembre, un public nombreux était présent salle Clément ADER pour applaudir Laurent CHANDEMERLE.

Déjà accueilli par le CLCT dans cette même salle en 2010, Laurent, natif de PLAINTEL, un voisin, revenait à TRÉLIVAN nous présenter son nouveau spectacle « 30 ans de Scène ».

Un tourbillon d'1h30, explosif et bondissant, qui enflamme la salle, un vrai professionnel de la scène connecté avec notre époque mais aussi avec le public, qu'il n'hésite pas à mettre à contribution. Imitateur exceptionnel « Le plus doué des imitateurs » d'après

Patrick Sébastien, il a tout donné ce samedi soir à Trélivan.

30 ans de scène, son dernier spectacle, c'est le monde d'aujourd'hui. Il joue avec les claviers et les écrans au pays de Facebook, You tube, Instagram.

Une belle soirée en compagnie de Bruel, Maurane, Aznavour, Pavarotti, les Rita Mitsuko, Matthieu Chedid, Johnny, Daniel Prévost, Djamel Debbouze et beaucoup d'autres, plus de 300 voix à son répertoire.

Une vraie bonne soirée, remplie de talents, de rires et d'applaudissements.

Merci l'Artiste

LES AMIS DU VAL DROUET

Si le début de la saison 2023-2024 a débuté par un engagement à la fois actif et plaisant aux préparatifs dans le cadre d'Octobre rose, les activités de l'association ont repris leur rythme habituel. La photographie est toujours programmée le lundi après-midi, les jeux de cartes et de société le mardi et le vendredi après-midi, le dessin et la peinture le mardi après-midi, la marche le mercredi matin, la couture et le tricot le vendredi après-midi. Toutes ces activités sont proposées pour une seule adhésion annuelle d'un montant de 20 euros.

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 5 octobre 2023 à la salle Hélène Boucher, le conseil d'administration a quelque peu évolué, puisque les personnes cooptées l'année dernière ont été élues et d'autres personnes, habitant Trélivan, ont été cooptées. Ainsi le conseil d'administration comporte des membres représentant toutes les activités de l'association. Les propositions faites et les décisions prises sont donc à la connaissance de chacun. Chaque activité a non seulement un animateur mais aussi un chargé de communication. L'association comportant désormais plus de 110 adhérents, il devenait nécessaire de veiller à la bonne circulation des informations.

Les Amis du Val Drouet préparent la fin de l'année. Une sortie en journée, le **mardi 19 décembre 2023**, a eu lieu avec une visite de Quimper suivie du marché de Noël de Locronan.

Pour les fêtes de fin d'année, l'association fermera ses portes le **mercredi 20 décembre 2023** et la reprise des activités est fixée au **vendredi 5 janvier 2024**.



! Certaines dates sont à retenir

- le jeudi 11 janvier à 14h30 à la salle Clément Ader : partage de la galette
- le vendredi 2 février : Chandeleur
- les 2-3 mars : salon des artistes, suivi d'une exposition photographique à la bibliothèque
- Le vendredi 22 mars : Vente de plats à emporter
- Le 3 octobre : Assemblée Générale
- Le vendredi 11 octobre : Vente de plats à emporter

! Une nouvelle proposition à partir du mois de janvier

- s'initier ou se perfectionner au tarot

Si vous souhaitez apprendre ou réapprendre les règles de base du tarot, Catherine Besnier propose un créneau le **vendredi après-midi à partir de 14h**. Si vous êtes intéressé (e), inscrivez-vous en appelant le 06 86 85 19 33. 4 personnes au moins sont requises.

Le bureau et le conseil d'administration se joignent à moi pour souhaiter à tous les adhérents de belles fêtes de fin d'année et leur adresser leurs meilleurs vœux pour 2024

Catherine Besnier, présidente



AMICALE LAÏQUE DE TRÉLIVAN

Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les enseignants de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'activités pédagogiques pour nos enfants.
- Organiser des manifestations dont les bénéfices permettent d'aider à financer les activités de nos enfants.
- Créer un esprit de convivialité en permettant aux parents d'élèves, enseignants, aux enfants et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

I Cette année encore, les enfants bénéficient de différentes sorties et activités :

- . Cinéma pour la plupart des classes
- . Classe de voile
- . Classe d'équitation
- . Séjour au ski
- . Différentes sorties (USEP)

I Depuis le début de l'année scolaire ont déjà eu lieu plusieurs actions :

- . Vente de couscous à emporter
- . Vente de sapins de Noël
- . Vente de chocolats
- . Arbres de Noël du 15 Décembre avec le spectacle pour les enfants



I Les Rendez-Vous de l'année prévus, à vos AGENDAS !!

- . Vente de fromages le 14 Mars
- . Repas et soirée dansante avec vente de plat à emporter le 16 Mars
- . Vente de saucissons et brioche le 19 Mars
- . Vide Grenier dans le bourg le 19 Mai
- . Kermesse et fête de la musique le 22 Juin

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents. Toutes ces manifestations ont un seul but : l'organisation et le financement des activités, des sorties culturelles de nos enfants. La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook : **Amicale Laïque de Trélivet**

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations !

A bientôt !

**Le bureau de l'Amicale laïque.
amicale.laique.trelivan@gmail.com**



CLUB DE GYMNASTIQUE TRÉLIVAN



Nous remercions tous les bénévoles ainsi que la mairie pour leur participation au « Road tour » du 4 Novembre dernier.

Cette année est basée sur ce slogan : **Sauvons le club de gym**

Nous vous invitons à nous rejoindre, à participer aux manifestations à venir.

Pour rappel, les cours adultes ont lieu le Mardi de 14h à 15h et le Jeudi de 20h15 à 21h15.

Les cours enfants le Mercredi :

- 14h15-15h pour les 5-6ans
- 15h15-16h pour les 3-4ans

Pour avoir toutes les informations

Rendez-vous salle Clément Ader (bourg de Trélivan) aux heures des cours

Sur notre page Facebook :

« **club de gym Trélivan** »

Par téléphone au 06 18 85 51 059.

Par mail : clubgym.trelivan@gmail.com

TRÉLIVAN ANIMATION

THÉÂTRE

Comme promis sur le dernier bulletin La Troupe Des 3T, vous dévoile le nom de sa pièce :

((UN COUPLE D'HIRONDELLES))

C'est une pièce en 2 actes de Frédéric BUBOST, avec beaucoup d'allées et venues, de rebondissements et de quiproquos.

Nous serons à TRELIVAN :

- le samedi soir 17 février à 20h30
- le dimanche 18 février à 14H30

Venez nombreux

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'Année

La responsable : Marie-Pierre JEANNE

CHANTS MARINS

Le groupe répète tous les lundis à 18h00 salle Clément Ader, avec trois accordéons, une guitare et un batteur, 3 femmes et un homme ont embarqué en septembre, nous souhaiterions recruter des chanteurs (masculins) ils seront les bienvenus.

Le mois de décembre veut dire fête : le 13 les enfants ont profité du passage du Père Noël et de la promenade en calèche suivis d'un goûter à la salle des fêtes.

Lors de la formation du bureau du 19 octobre quelques modifications ont eu lieu :

Président : Bernard FAIRIER.

Vice-président : Thierry ALLAIN.

Secrétaire : Isabelle LECOMTE.

Adjointe : Joëlle TROTEL.

Trésorier : Joël Jeanne.

Adjoint : Francis BASLE.

Au nom de l'association nous vous souhaitons de très bonnes fêtes en famille et tous nos vœux de santé pour 2024.

Le président, Bernard FAIRIER

CHALEUREUX CONCERT DE NOËL AVEC LA CLÉ DES CHANTS

La chorale « la clé des chants » de Plélan Le Petit, dirigée par Emmanuel Rolland, prend place depuis 2018 dans l'église Saint Magloire pour un concert de Noël à l'invitation du Comité Loisirs et Culture Trélivannais.

Un public nombreux et enthousiaste a applaudi les 50 choristes le vendredi 15 décembre. Ce concert de Noël avec chants traditionnels et plus modernes était accompagné par Vincent Sarciaux au clavier, Jean Claude Firens à la trompette, Sylvain Caressel aux percussions avec une mise en lumière de l'église assurée par Elie Desbois.

Une belle soirée pour préparer Noël en chantant !

Pour le CLCT, Guy Le Provost



LES PIEDS EN L'AIR



Notre association a démarré l'année avec les enfants. On leur a proposé différentes activités dont les danses anciennes but de notre association, mais aussi motricité et rythmes par l'intermédiaire de percussions. Les enfants ont pu découvrir pour certains la harpe et en jouer.

Tout cela dans une ambiance récréative et amusante. Il nous reste quelques places. Nous privilégions un petit effectif pour une adhésion de 10€ annuelle.

Les ateliers ont lieu le mardi soir à 17h45 salle Hélène Boucher à TRÉLIVAN

Nous vous convions à un bal danses Médiévales et Renaissance avec musiciens.

Enfants et adultes (même débutants) sont bienvenus, costumés pour ceux qui le souhaitent.

Pour tous renseignements contacter Thierry au 06.42.52.12.59

La date à retenir est celle du : 13 Avril 2024 à 15h30 salle Hélène Boucher

Possibilité de collation sur place

Entrée 2€

ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS



Le Président, les membres du bureau et les bénévoles de l'association GBK (Genêts - Bruyères - Korrigans) vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

N'oubliez pas que vous pouvez, ainsi que vos familles, utiliser les aires de jeux pour les enfants et les agrès de sport installés par la municipalité.

Comme chaque année l'association a procédé à la mise en place des sapins. Nous tenons

à remercier les bénévoles qui ont mis en place et décoré les sapins de nos résidences.

Enfin, nous remercions les habitants qui illuminent leurs maisons lors des fêtes de Noël et de fin d'année permettant d'agrémenter nos cadres de vie et d'amener un peu de gaité.

Nous vous donnons rendez-vous le Vendredi 9 février 2024 à 19h00 pour l'Assemblée Générale à la salle Hélène BOUCHER. Votre participation permet un échange sur les activités et actions de l'association et la vie de nos résidences, en présence de la municipalité.

Bien cordialement



Franck MAJOREL
Secrétaire de l'association GBK

COMPRENDRE LE MONDE SE FAIRE SA PROPRE OPINION SUR LES ÉVOLUTIONS DU MONDE



La culture, l'éducation, les journaux, et plus généralement les Mass-médias, nous envoient tellement d'informations au quotidien qu'il est difficile de sélectionner celles qui nous sont utiles et celles qui ne le sont pas. Un décryptage est donc nécessaire... dans ce but, notre propos est d'explorer ensemble la compréhension des phénomènes à l'œuvre, et d'en partager de la manière la plus simple possible lors de nos réunions :

- Chaque mois, un sujet d'intérêt général est proposé sous forme de conférence ou en projection audiovisuelle,
- La présentation du sujet est suivie d'une séquence de Questions/Réponses dans le respect des opinions de chacun, afin d'éclaircir les arguments.
- Un espace de convivialité clôture chaque séance.

Les thématiques déjà abordées sur les sujets du quotidien, de la société, des arts, de l'énergie, des nouvelles technologies, de l'Histoire etc. laissent place à de nombreuses opportunités d'expressions. Le programme prévisionnel du 1^{er} quadrimestre 2023 sera confirmé au fur et à mesure via la presse locale :

- Mardi 9 janvier : l'intelligence artificielle
- Mardi 6 février : les femmes qui ont fait la Bretagne
- Mardi 5 mars : à la recherche du Graal
- Mardi 9 avril : opération Cobra

Notre activité spécifique de recherche et de réflexion est une forme de contribution et d'enrichissement du développement personnel... Celles et ceux qui ont rejoint CLeM apprécient :

- La diversité des sujets traités, l'actualité.
- L'écoute, l'esprit d'ouverture.
- La convivialité, le respect des idées de chacun.
- L'amitié.

Pour venir à notre rencontre : lors des réunions organisées à la Maison du Val Drouet - rue l'église - Trélivan - 1^{er} ou 2^e mardi du mois à 18h30 (les exposés s'adressent à tous les publics et sont accessibles gratuitement).

Contact : clem.contact.22@gmail.com,
06 42 13 05 61, ou 06 37 62 87 97

Site : clemcontact22.wixsite.com

Adhésion : individuelle = 20€/an, ou 30€/an pour un couple.

Le bureau

AS TRÉLIVAN MOTOS

I Pour 2024 nous organiserons 2 manifestations motos :

- Les 25/26 Mai un roulage motos
- Les 15/16 juin une course motos dont le choix reste à finaliser.

Pour remercier nos partenaires, bénévoles et pilotes de 2023, nous allons organiser le 10 Février un repas à la salle des fêtes de Trélivan.

Le 17 Novembre nous organiserons un vide-greniers à la salle des fêtes Clément Ader de Trélivan.

L'AS Trélivan motos vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et espère vous retrouver lors de nos manifestations en 2024.

Bien sportivement.

*Le Président AS Trélivan Motos,
M. MARIN Jean-Luc*

TEAM PRIZE RACING

L'association Team Prize Racing, dont le but est la pratique de sports mécaniques, organise un repas dansant, pour présenter ses 2 pilotes de la saison Noa et Maxime domiciliés à Trélivan, Noa en karting et Maxime en kart.

Nous vous accueillerons dès 18h45 à la salle Clément Ader située dans le bourg de Trélivan ; il vous sera servi un apéro (kir), tartiflette et salade préparés par le traiteur Pain d'épice situé à Taden et qui se finira par un café gourmand.

Le prix par adulte est de 20€ et 15€ par enfant. Réponse souhaitée et règlement avant le 14 janvier.

Contact Présidente 06 99 64 67 23
ou par mail à teamprizeracing@gmail.com

REPRISE TOTALE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION TRÉLIVAN TÉLÉTHON

L'année 2023 a repris son régime de croisière avec nos 3 manifestations :

La randonnée du 13 juin qui a attiré 155 marcheurs avec 2 circuits de 9 et 15 kms accessibles à tous.

La vente des cartes du repas dansant pour la soirée « Année 80 » du 28 octobre a fait le plein et a eu beaucoup de succès auprès des participants.

La soirée du 2 décembre sur le même thème a, aussi, fait le plein avec plus de 250 personnes.

Ces 2 soirées ont été animées par Jean-Michel COILLAN aux platines.

Aux fourneaux, 13 bénévoles sous la houlette de Laurent et Michel ont confectionné près de 700 repas au total. Les produits utilisés sont en grande partie locaux avec des pommes de terre de Plumaudan, lait et crème fraîche du GAEC DE LA CHESNAIS de Trélivan. Nous remercions tous les producteurs (Ollivier, Aurélie, Alexis...).

Par la même occasion nous soulignons que 2 jeunes s'installent avec Ollivier et un troisième par la suite sur l'exploitation agricole. Il a su transmettre sa passion et nous le félicitons car l'installation en agriculture est un long parcours semé d'embûches. C'est un métier passionnant qui mérite tout notre respect avec tout le travail que cela implique.

Nous tenons, aussi, à remercier les particuliers ainsi que les associations qui ont participé aux différentes manifestations afin de récolter des fonds destinés à la recherche médicale.

Un petit bémol, le nombre de plats à emporter lors du repas du 2 décembre (seulement une trentaine), pourrait être plus important pour une commune de



près de 3 000 habitants !!!

Aussi, dans les remerciements, nous tenions à mettre à l'honneur Annick, fidèle bénévole depuis 20 ans. Nous lui avons remis un joli bouquet de fleurs.

Au final, le montant global qui va être remis à l'A.F.M TELETHON avoisinera 8 500 euros destinés à la recherche.

Pour 2024, prenez vos agendas :

- Rando gourmande le dimanche 23 juin 2024
- Repas dansant « soirée années 80 » le samedi 26 octobre 2024
- Repas dansant « soirée années 80 » le samedi 7 décembre 2024

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et tous nos bons vœux, santé, prospérité pour l'année 2024.

*Pour l'Association Trélivan Téléthon
Le Président, Jean LECHEVESTRIER*





CLUB VTT CYCLO

Cette année 2023 nous avons organisé notre 23^e randonnée annuelle qui s'est déroulée le 23 avril 2023, malheureusement sous une pluie battante avec une participation de 188 sportifs (105 vététistes, 12 cyclos et 71 marcheurs).

Nous avons aussi pu effectuer notre pique-nique du club le 26 juin 2023, une bonne trentaine d'adhérents étaient présents à ce moment convivial ; rire et détente étaient de la partie, tout cela grâce à l'organisation de Michel et Martine Hallouet.

Le samedi 16 septembre 2023 notre ami Hervé Garault en concertation avec Daniel Simon et Patrick Lebret, a organisé une sortie VTT avec restauration à Tréfumel. Une trentaine de sportifs a participé à cet événement.

Cette année nous avons bien-sûr participé à plusieurs randonnées extérieures parmi lesquelles l'Atout Cœur de Lamballe, la randonnée des châtaignes et bien d'autres.

Le 17 novembre 2023, le club a roulé au profit du Téléthon et a ainsi pu verser 445 euros à l'Association Trélivan Téléthon, en la présence de son Président Jean Lechevestrier.

Le 22 novembre 2023 a eu lieu l'assemblée générale au cours de laquelle a été élu le bureau en présence de M. Lucas (délégué aux sports). Nous comptons près de 60 adhérents.



Sous la direction de Sylvie Brexel et de Patrick Lebret, le troisième dimanche du mois a lieu une sortie pédestre qui, au fil du temps, commence à rassembler de nombreux marcheurs, merci pour cette initiative et avis aux amateurs.

Les manifestations à venir sont la galette des rois en présence des conjoints le 12 janvier 2024, et surtout notre randonnée annuelle le 21 avril 2024. Puis le pique-nique du club le 08 septembre 2024 et la sortie Téléthon le 17 novembre 2024.

Nous vous invitons à consulter notre site :

vtt-cyclo-trelivan.fr

et notre page facebook.com/VTT-CYCLO-Trelivan.

Le nouveau bureau se constitue ainsi :

Président : Erwann Normand

Vice-Président : Patrick Lebret

Trésorier : Patrick Maugars

Trésorier adjoint : Guy Le Provost

Secrétaire : Eric Allain

Secrétaire adjoint : Jonathan Desmoules

Membres : Hervé Garault, Daniel Simon, Michel Hallouet, Olivier Quillien, Francis Belliard, Michel Morfouace, Roger Botrel, David Vasse, Jacques Blanchard, Cyril Garnier et Rodolphe Gueheneuc.

Pour l'année 2024, le bureau et tous les membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux.

Le Président, Erwann Normand





AST TRÉLIVAN

I Des animations nombreuses

La saison sportive est maintenant bien lancée pour l'école de foot et les séniors.

Des résultats plus que satisfaisants chez les jeunes Vert et Blanc depuis le mois de Septembre et des seniors qui se sont relancés après un début de saison difficile.

La vie du club s'accélère avec les nombreux événements qui s'enchaînent. Le club tient à remercier la nouvelle équipe animation du club, voici les dates à retenir :

- Tout d'abord le club tient à remercier toutes les personnes ayant participé au repas à emporter du 25 Novembre, un nouveau record avec 780 parts vendues, ce qui va permettre à l'école de foot de continuer à investir dans du matériel et aussi participer à de nombreux tournois.
- Les enfants ont eu le bonheur de rencontrer le Père Noël lors de l'arbre de Noël de l'école de foot le 9 Décembre.
- La galette des rois aura lieu le Samedi 20 Janvier 2024.
- Le loto du club se déroulera dans la Salle du Clos Gastel le dimanche 28 Janvier 2024.
- Autre date à noter, le repas en salle aura lieu le samedi 23 Mars.

Sans oublier la petite surprise de l'année, le club, toujours en quête d'innovation, a sorti un calendrier des 'dieux du stade' version trélivannaise. Les mannequins ont accepté de participer à cette opération humoristique, le calendrier étant en vente au bar de Trélivan.

Merci à toutes et à tous

Le club tient à remercier tous ses bénévoles qui ont œuvré très souvent dans l'ombre durant toute cette année 2023. Sans ces bénévoles les 200 enfants licenciés ne pourraient pas fouler les pelouses chaque jour de la semaine ! Nous tenons aussi à remercier nos nombreux partenaires qui grâce à leur soutien financier nous permettent de développer le club en toute sérénité. Pour finir le club remercie l'équipe municipale et les



agents municipaux qui apportent un soutien sans faille à notre association, ce travail main dans la main étant un véritable atout et une source de motivation pour tous les acteurs du club.

Nous souhaitons tous nos meilleurs vœux à la population trélivannaise et une excellente année sportive à toutes et à tous.

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

■ Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 :

L'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code de la route).

■ Nous vous précisons que :

l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans,

- l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans ;
- la nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.



HORIZON EMPLOI UN SERVICE POUR LES UNS, UN EMPLOI POUR LES AUTRES !

Horizon Emploi est une association de l'Economie Sociale et Solidaire du pays de Dinan depuis 35 ans. Engagée dans l'emploi local et l'insertion par l'activité économique, elle se charge de trouver les personnes compétentes pour répondre aux besoins des particuliers, des professionnels et des collectivités.

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

■ Vous recherchez un emploi

Après étude de votre situation, l'association vous propose des missions de travail :

Domaines d'intervention :

- Services à la personne
- Services aux collectivités...

■ Vous avez besoin d'aide

L'association vous accompagne dans vos démarches :

- Accompagnement professionnel
- Accompagnement social

VOUS ÊTES UN PARTICULIER, UNE COLLECTIVITÉ, UNE ENTREPRISE...

■ Vous avez besoin d'une aide, d'un service :

- Tâches ménagères
- Entretien du jardin...
- Manutention, peinture...

■ Horizon Emploi est l'employeur et se charge des démarches administratives.

- Un simple appel suffit.
- Intervention possible même de courte durée sans engagement.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Horizon Emploi

1, rue Saint Malo 22100 DINAN - 02 96 39 07 07

Permanence le mardi matin

10 place de la gare 22130 PLANCOET - 02 96 84 03 29

www.elorys.bzh — contact@horizonemploi.bzh



DINAN
AGGLOMÉRATION

RELAIS PETITE ENFANCE

Pour tout renseignement RPE à DINAN
AGGLOMÉRATION - Tél : 02 96 87 52 78

rpe.dinan@dinan-agglomeration.fr

www.dinan-agglomeration.fr

TRÉLIVAN, SUR INSCRIPTIONS :

A la bibliothèque l'Imagin'R :
Éveil aux livres, le xxx xx xxxxx,
à 9h15 ou 10h15

pour les enfants de moins de 3 ans
accompagnés de leurs assistants maternels
ou d'un parent.



Association STEREDENN

CLLAJ

1 route de Dinard 22100 DINAN

Tél : 02 96 85 25 24

hth@steredenn.org - www.steredenn.org



HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

DU CÔTÉ DE L'HÉBERGÉ

Vous venez de trouver un emploi, un stage,
une formation sur le territoire ?
Vivez l'expérience de l'hébergement chez l'habitant !

[POUR LES
15-30 ANS]



15€
LA NUIT
dans la limite de

250€
PAR MOIS
270€ mois hiver

Nous vous proposons une solution solidaire à proximité
de votre lieu de travail, de stage ou de formation.

Vous bénéficierez d'un hébergement approuvé,
d'un tarif abordable, d'un soutien professionnel
tout en créant des liens sur ce nouveau territoire !

NOS COMMERÇANTS

ARTISAN PEINTRE

A Vos Pinceaux

- INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
- DÉCORATION
- RAVALEMENT
- NEUF ET RÉNOVATION
- SOL PVC

Brice GOAZIOU 22100 TRÉLIVAN 06 46 34 36 24 goaziou.brice@outlook.com

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan



Neuf Rénovation Extension Agencement

ARCHIMEID
Architecture & Design

11 bis la Ferulais 22100 Trélivan 06 61 13 38 79 archimeid.ms@gmail.com

SOS

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit

06 71 02 32 66 24h/24 7j/7

M. MARTIN Damien 22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

THERMIE PAC

SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr 06 16 42 38 42
Dinan - Saint Malo - Dol www.thermiepac.fr

DINAN TAXI

VOUS CHANGE LA VIE!

06 62 65 34 66

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Damelincourt

12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30

Samedi de 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 19h30

Dimanche de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

L'ATELIER D'INGRID

CARTE DE FIDELITE

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRÉLIVAN

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

I Cours d'informatique (sur inscription) :

Le lundi de 9h30 à 12h00

Horaires :

I lundi : 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis des semaines paires

MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 - Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Mardi et Mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Lundi et Jeudi : 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le Samedi matin : 10h00 - 12h00

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

I MARIE CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

I JEAN-LUC FOURÉ :

Transition, Citoyenneté.